



---

# communiqué

---

Date **Le 11 décembre 1992**

N° 231

Pour publication

## LE CANADA RETIRE SES TROUPES DE CHYPRE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Marcel Masse, ont annoncé aujourd'hui que le Canada avait décidé de retirer son contingent de maintien de la paix de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) au milieu de 1993. Le Canada participe à l'UNFICYP depuis 1964; son contingent actuel est de 575 militaires. Jusqu'en 1992, soit avant l'envoi de troupes canadiennes dans les républiques de l'ancienne Yougoslavie, il s'agissait de la force canadienne de maintien de la paix la plus nombreuse.

«Le maintien de la paix ne doit jamais être considéré comme une fin en soi ou substitué à la volonté politique, au compromis honorable et à la négociation, a dit M<sup>me</sup> McDougall. Que les troupes canadiennes demeurent ou non à Chypre, c'est aux Chypriotes grecs et turcs qu'il incombe en définitive de résoudre leur différend.»

«Les troupes de maintien de la paix du Canada contribuent depuis 28 ans au maintien de la paix à Chypre; il est temps que d'autres pays interviennent et fassent leur part, a dit M. Masse. Nos soldats vont continuer à mettre leur expertise à profit pour faire avancer la cause de la paix ailleurs dans le monde.»

Au fil des ans, le gouvernement a procédé à un examen minutieux de la situation à Chypre et encouragé les parties à régler leur conflit de façon permanente. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures a eu de nombreuses consultations à ce sujet avec le secrétaire général de l'ONU, les parties au conflit et les pays qui fournissent des troupes à l'UNFICYP, soit la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Autriche. M<sup>me</sup> McDougall s'est également rendue dans la région au printemps 1992 et y a rencontré les principaux dirigeants locaux pour discuter des perspectives de règlement du conflit.

«Bien que nous retirions nos troupes, nous n'engageons pas les Nations Unies à mettre fin à leur mission de maintien de la paix à Chypre, a fait remarquer M<sup>me</sup> McDougall. C'est au Conseil de sécurité, au secrétaire général et aux parties en cause d'en décider. Nous allons continuer à soutenir les efforts déployés